



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD**  
**SÉANCE DU 24 MARS 2022 À 18 HEURES 30**  
**SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :  
en exercice : 58  
présents : 39  
absents représentés : 15  
absents excusés : 4

**COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SÉANCE DU 24 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre du mois de mars à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 16 mars 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

**Présents :**

Mesdames et Messieurs Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Pascal CANTAU, Géraldine CAYLA, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Dominique DUHIEU, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Isabelle LABEYRIE, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Marie-Thérèse LIBIER, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Jean-François MONET, Damien NICOLAS, Jérôme PETITJEAN, Carine QUINOT, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Serge VIAROUGE.

**Absents représentés :**

Mme Françoise AGIER a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE, M. Henri ARBEILLE a donné pouvoir à M. Gilles DOR, Mme Véronique BREVET a donné pouvoir à M. Olivier GOYENECHÉ, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Isabelle LABEYRIE, M. Bertrand DESCLAUX a donné pouvoir à M. Jean-Luc DELPUECH, M. Louis GALDOS a donné pouvoir à M. Patrick LACLÉDÈRE, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Mme Isabelle MAINPIN a donné pouvoir à M. Serge VIAROUGE, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, M. Pierre PECASTAINGS a donné pouvoir à Mme Carine QUINOT, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, M. Yves TREZIÈRES a donné pouvoir à M. Patrick LACLÉDÈRE, M. Christophe VIGNAUD a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, M. Mickaël WALLYN a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER.

**Absents excusés :**

Madame Magali CAZALIS, Messieurs Lionel CAMBLANNE, Alexandre LAPÈGUE, Olivier PEANNE.

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique DUHIEU.

N° d'ordre	ORDRE DU JOUR	Votes																				
1	<p><b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i></p> <p>A - Approbation du procès-verbal de séance du conseil communautaire du 3 février 2022</p> <p>B - Composition du bureau communautaire - Élection d'un membre du bureau suite à la démission de Monsieur Patrick TAILLADE : Monsieur Dominique DUHIEU, conseiller communautaire, élu 7<sup>ème</sup> autre membre du bureau</p> <p>C - Modification de la désignation des représentants de la Communauté de communes dans les instances externes :</p> <p>1- Office de tourisme intercommunal</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>COMMUNE</th> <th>TITULAIRE</th> <th>SUPPLÉANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AZUR</td> <td>Yannick POUYANNÉ</td> <td>Jean-Michel DULER</td> </tr> </tbody> </table> <p>2- Syndicat mixte parc d'activités Atlantisud</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>SUPPLÉANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9. Dominique DUHIEU</td> </tr> </tbody> </table> <p>3- Pôle d'équilibre territorial rural « Adour Landes océanes »</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Délégué titulaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>6. Régis GELEZ</td> </tr> </tbody> </table> <p>4- Établissement public foncier local « Landes Foncier »</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>TITULAIRE</th> <th>SUPPLÉANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2. Dominique DUHIEU</td> <td>2. Jérôme PETITJEAN</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>SUPPLÉANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>12. Patrick BENOIST</td> </tr> </tbody> </table> <p>5- Syndicat mixte de rivières Côte Sud</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Commune</th> <th>Délégué titulaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Azur</td> <td>Maxime BRUTAILS</td> </tr> </tbody> </table> <p>D - Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes <i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Daulouède</i></p> <p>E - Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable <i>Rapporteur : Madame Aline Marchand</i></p> <p>F - Action humanitaire - Soutien de MACS aux populations ukrainiennes d'un montant de 10 000 € <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i></p>	COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLÉANT	AZUR	Yannick POUYANNÉ	Jean-Michel DULER	SUPPLÉANT	9. Dominique DUHIEU	Délégué titulaire	6. Régis GELEZ	TITULAIRE	SUPPLÉANT	2. Dominique DUHIEU	2. Jérôme PETITJEAN	SUPPLÉANT	12. Patrick BENOIST	Commune	Délégué titulaire	Azur	Maxime BRUTAILS	<p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p>
COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLÉANT																				
AZUR	Yannick POUYANNÉ	Jean-Michel DULER																				
SUPPLÉANT																						
9. Dominique DUHIEU																						
Délégué titulaire																						
6. Régis GELEZ																						
TITULAIRE	SUPPLÉANT																					
2. Dominique DUHIEU	2. Jérôme PETITJEAN																					
SUPPLÉANT																						
12. Patrick BENOIST																						
Commune	Délégué titulaire																					
Azur	Maxime BRUTAILS																					
2	<p><b>FINANCES COMMUNAUTAIRES</b> <i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i></p> <p>A - Attributions de subventions diverses aux associations pour 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- COMICE AGRICOLE DU PAYS TYROSSAIS : 2 600 €</li> <li>- ADPC 40 : 2 000 €</li> <li>- UNACITA : 500 €</li> </ul> <p>B - Taux de fiscalité locale pour 2022</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TEOM : 11,43 %</li> <li>- Taxe d'habitation : 9,67 %</li> <li>- Taxe foncière sur le bâti : 4,66 %</li> <li>- Taxe foncière sur le non bâti : 16,23 %</li> <li>- CFE : 26,45 %</li> </ul>	<p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p>																				

C - Suppression de l'exonération d'éloignement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à compter de l'année 2023	UNANIMITÉ
D - Imputation des coûts du service commun instruction ADS et police de l'urbanisme - Mise en œuvre du pacte financier et fiscal solidaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud	UNANIMITÉ
E - Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2021 au budget primitif 2022	
1- Budget principal	UNANIMITÉ
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 850 000,00 €	
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 8 667 026,75 €	
2- Budget Déchets Environnement	UNANIMITÉ
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 451 803,82 €	
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 0,00 €	
3- Budget Pôle culinaire	UNANIMITÉ
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 263 021,41 €	
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 0,00 €	
4- Budget Aygueblue	UNANIMITÉ
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 183 787,40 €	
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 269 875,90 €	
5- Budget Transport	UNANIMITÉ
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 358 959,88 €	
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 0,00 €	
6- Budget Port de Capbreton	UNANIMITÉ
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section de fonctionnement : 0,00 €	
Résultat reporté au budget primitif 2022 en section d'investissement : 933 999,50 €	
F - Création du budget annexe photovoltaïque	UNANIMITÉ
G - Autorisations de programme et crédits de paiement	
Autorisations de programme en cours	
1- Budget principal - Opération « pôle rugby »	UNANIMITÉ
Montant initial de l'autorisation de programme : 2 500 000 €	
Montant adapté de l'autorisation de programme : 2 863 000 €	
Crédits de paiement réalisés : 2 566 679,72 €	
Crédits de paiement 2022 (dont reste à réaliser) : 296 320,28 €	
2- Budget principal - Opération « voirie »	UNANIMITÉ
Montant initial de l'autorisation de programme : 25 000 000 €	
Montant adapté de l'autorisation de programme : 33 200 000 €	
Crédits de paiement réalisés : 3 509 446,21 €	
Crédits de paiement 2022 (dont reste à réaliser) : 5 780 000 €	
Crédits de paiement 2023 : 6 400 000 €	
Crédits de paiement 2024 : 6 500 000 €	
Crédits de paiement 2025 : 6 400 000 €	
Crédits de paiement 2026 : 4 610 553,79 €	
3- Budget principal - Opération « mobilité »	UNANIMITÉ
Montant initial de l'autorisation de programme : 9 300 000 €	
Crédits de paiement réalisés : 950 912,04 €	
Crédits de paiement 2022 (dont reste à réaliser) : 1 788 250 €	
Crédits de paiement 2023 : 1 500 000 €	
Crédits de paiement 2024 : 1 850 000 €	
Crédits de paiement 2025 : 1 920 000 €	
Crédits de paiement 2026 : 1 290 837,96 €	
4- Budget transport - Opération « mobilité »	UNANIMITÉ
Montant initial de l'autorisation de programme : 700 000 €	
Crédits de paiement réalisés : 48 482,49 €	
Crédits de paiement 2022 (dont reste à réaliser) : 227 000 €	
Crédits de paiement 2023 : 100 000 €	
Crédits de paiement 2024 : 100 000 €	
Crédits de paiement 2025 : 100 000 €	
Crédits de paiement 2026 : 124 517,51 €	
5- Budget principal - Opération « pôle arts plastiques »	UNANIMITÉ
Montant initial de l'autorisation de programme : 5 000 000 €	

<p>Crédits de paiement réalisés : 20 740,40 €  Crédits de paiement 2022 (dont reste à réaliser) : 722 000 €  Crédits de paiement 2023 : 3 130 000 €  Crédits de paiement 2024 : 1 127 259,60 €</p>	
<p>6- Budget principal - Opération « port »  Montant initial de l'autorisation de programme : 5 000 000 €  Crédits de paiement réalisés : 941 373,25 €  Crédits de paiement 2022 (dont reste à réaliser) : 699 700 €  Crédits de paiement 2023 : 195 000 €  Crédits de paiement 2024 : 397 000 €  Crédits de paiement 2025 : 1 323 000 €  Crédits de paiement 2026 : 1 443 926,75 €</p>	UNANIMITÉ
<p>7- Budget pôle culinaire - Opération « construction nouveau pôle culinaire »  Montant initial de l'autorisation de programme : 9 200 000 €  Montant adapté de l'autorisation de programme : 10 200 000 €  Crédits de paiement réalisés : 42 965,92 €  Crédits de paiement 2022 (dont reste à réaliser) : 992 000 €  Crédits de paiement 2023 : 1 800 000 €  Crédits de paiement 2024 : 3 930 000 €  Crédits de paiement 2025 : 3 200 000 €  Crédits de paiement 2026 : 235 034,08 €</p>	UNANIMITÉ
<p>Création d'une autorisation de programme</p>	
<p>1- Budget principal - Opération « bâtiment tertiaire sur la ZA de Pédebert »  Montant de l'autorisation de programme : 3 800 000 €  Crédits de paiement 2022 : 143 750 €  Crédits de paiement 2023 : 1 924 000 €  Crédits de paiement 2024 : 1 567 000 €  Crédits de paiement 2025 : 165 250 €</p>	UNANIMITÉ
<p>H - Adoption des budgets primitifs 2022 - Budget principal et budgets annexes</p>	
<p>Approbation des modalités de vote suivantes : procéder à l'issue de la présentation par chapitres et opérations à un vote portant sur les dépenses et les recettes inscrites en section de fonctionnement, puis en section d'investissement pour le budget principal, et portant sur les dépenses et les recettes inscrites en section de fonctionnement et en section de fonctionnement pour les budgets annexes.</p>	UNANIMITÉ
<p>1. Budget principal  Section de fonctionnement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses de fonctionnement : 44 180 368 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes de fonctionnement : 44 180 368 €  Section d'investissement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses d'investissement : 31 904 907,75 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes d'investissement : 31 904 907,75 €</p>	UNANIMITÉ
<p>2. Budget annexe Aygueblue  Section de fonctionnement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses de fonctionnement : 1 690 000 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes de fonctionnement : 1 690 000 €  Section d'investissement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses d'investissement : 1 019 875,90 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes d'investissement : 1 019 875,90 €</p>	UNANIMITÉ
<p>3. Budget annexe Déchets Environnement  Section de fonctionnement</p>	UNANIMITÉ

Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 15 383 193,62 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 15 383 193,62 €  
Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 3 807 700 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 3 807 700 €

- |    |   |           |
|----|---|-----------|
| 4. | Budget annexe Pôle culinaire<br>Section de fonctionnement<br>Par chapitre en dépenses<br>Total des dépenses de fonctionnement : 5 919 254,61 €<br>Par chapitre en recettes<br>Total des recettes de fonctionnement : 5 919 254,61 €<br>Section d'investissement<br>Par chapitre en dépenses<br>Total des dépenses d'investissement : 1 833 814,41 €<br>Par chapitre en recettes<br>Total des recettes d'investissement : 1 833 814,41 € | UNANIMITÉ |
| 5. | Budget annexe Transport<br>Section de fonctionnement<br>Par chapitre en dépenses<br>Total des dépenses de fonctionnement : 3 746 184,88 €<br>Par chapitre en recettes<br>Total des recettes de fonctionnement : 3 746 184,88 €<br>Section d'investissement<br>Par chapitre en dépenses<br>Total des dépenses d'investissement : 1 138 547,54 €<br>Par chapitre en recettes<br>Total des recettes d'investissement : 1 138 547,54 €      | UNANIMITÉ |
| 6. | Budget annexe Port de Capbreton<br>Section de fonctionnement<br>Par chapitre en dépenses<br>Total des dépenses de fonctionnement : 2 291 898 €<br>Par chapitre en recettes<br>Total des recettes de fonctionnement : 2 291 898 €<br>Section d'investissement<br>Par chapitre en dépenses<br>Total des dépenses d'investissement : 2 008 348,82 €<br>Par chapitre en recettes<br>Total des recettes d'investissement : 2 008 348,82 €    | UNANIMITÉ |
| 7. | Budget annexe ZAE Josse<br>Section de fonctionnement<br>Par chapitre en dépenses<br>Total des dépenses de fonctionnement : 186 599,62 €<br>Par chapitre en recettes<br>Total des recettes de fonctionnement : 186 599,62 €<br>Section d'investissement<br>Par chapitre en dépenses<br>Total des dépenses d'investissement : 139 645,40 €<br>Par chapitre en recettes<br>Total des recettes d'investissement : 139 645,40 €              | UNANIMITÉ |
| 8. | Budget annexe ZAE Magescq<br>Section de fonctionnement<br>Par chapitre en dépenses<br>Total des dépenses de fonctionnement : 3 463 500,14 €<br>Par chapitre en recettes   | UNANIMITÉ |

Total des recettes de fonctionnement : 3 463 500,14 €  
Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 3 989 298,28 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 3 989 298,28 €

9. Budget annexe ZAE Saint-Vincent de Tyrosse

Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 283 256,10 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 283 256,10 €  
Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 320 795,78 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 320 795,78 €

UNANIMITÉ

10. Budget annexe ZAE Capbreton

Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 533 000,25 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 533 000,25 €  
Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 1 843 247,74 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 1 843 247,74 €

UNANIMITÉ

11. Budget annexe ZAE Ecozone à Soustons

Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 1 956 342,02 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 1 956 342,02 €  
Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 1 740 765,08 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 1 740 765,08 €

UNANIMITÉ

12. Budget annexe ZAE Laubian 3 à Seignosse

Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 419 812,21 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 419 812,21 €  
Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 810 245,72 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 810 245,72 €

UNANIMITÉ

13. Budget annexe ZAE Saubrigues

Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 708 024,07 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 708 024,07 €  
Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses

UNANIMITÉ

<p>Total des dépenses d'investissement : 920 786,34 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes d'investissement : 920 786,34 €</p>	
<p>14. Budget annexe ZAE Bénesse-Maremne  Section de fonctionnement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses de fonctionnement : 896 769,13 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes de fonctionnement : 896 769,13 €  Section d'investissement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses d'investissement : 1 600 672,21 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes d'investissement : 1 600 672,21 €</p>	UNANIMITÉ
<p>15. Budget annexe ZAE Marlé à Tosse  Section de fonctionnement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses de fonctionnement : 1 443 618,50 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes de fonctionnement : 1 443 618,50 €  Section d'investissement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses d'investissement : 1 273 118,50 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes d'investissement : 1 273 118,50 €</p>	UNANIMITÉ
<p>16. Budget annexe ZAE communales transférées  Section de fonctionnement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses de fonctionnement : 113 513,09 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes de fonctionnement : 113 513,09 €  Section d'investissement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses d'investissement : 0,00 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes d'investissement : 0,00 €</p>	UNANIMITÉ
<p>17. Budget annexe ZAE Saubusse  Section de fonctionnement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses de fonctionnement : 244 526,55 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes de fonctionnement : 244 526,55 €  Section d'investissement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses d'investissement : 469 053,10 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes d'investissement : 469 053,10 €</p>	UNANIMITÉ
<p>18. Budget annexe ZAE Boulins à Josse  Section de fonctionnement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses de fonctionnement : 510 467,32 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes de fonctionnement : 510 467,32 €  Section d'investissement  Par chapitre en dépenses  Total des dépenses d'investissement : 503 857,58 €  Par chapitre en recettes  Total des recettes d'investissement : 503 857,58 €</p>	UNANIMITÉ

19. Budget annexe ZAE du Tuquet à Angresse  
Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 383 256,52 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 383 256,52 €  
Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 755 513,04 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 755 513,04 €

UNANIMITÉ

20. Budget annexe ZAE Pey de l'ancre II à Messanges  
Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 29 600 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 29 600 €  
Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 48 200 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 48 200 €

UNANIMITÉ

21. Budget annexe Photovoltaïque  
Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 11 000 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 11 000 €  
Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 0,00 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 0,00 €

UNANIMITÉ

**3 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
*Rapporteur : Monsieur Hervé BOUYRIE*

A - Attribution d'une subvention à l'association les compagnons bâtisseurs de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du projet Soli'bât pour l'année 2022, d'un montant de 13 333 € par an, sur une période de 3 ans

UNANIMITÉ

B - Adhésion à l'association « grape » pour une cotisation de 500 € en tant que membre actif pour l'année 2022

UNANIMITÉ

C - Zone d'activité économique communautaire du Tuquet 4 à Angresse - Fixation du prix de vente plancher des terrains à 74 € HT/m<sup>2</sup>

UNANIMITÉ

D - Zone d'activité économique communautaire d'Arriet 2 à Benesse-Maremne - Fixation du prix de vente plancher des terrains à 102 € HT/m<sup>2</sup>

UNANIMITÉ

E - Aide à l'investissement immobilier des entreprises - Dérogation pour la société Bernadet à Saint-Vincent de Tyrosse

UNANIMITÉ

**4 INFRASTRUCTURES**  
*Rapporteur : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST*

A - Voirie - Approbation du projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement de l'avenue de Tourren - RD33 - à Saint-Vincent de Tyrosse située en agglomération par le Département des Landes à la Communauté de communes

UNANIMITÉ



	B - Voirie - Approbation du projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour le réaménagement du carrefour - RD12 et RD366 - à Saint-Martin-de-Hinx situé en agglomération par le Département des Landes à la Communauté de communes	UNANIMITÉ
<b>5</b>	<b>MOBILITÉ - TRANSPORTS</b> <i>Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL</i>	
	A - Programme AVELO 2 - Approbation de la convention et de la décision de financement avec l'ADEME dans le cadre du schéma cyclable de la Communauté de communes pour l'attribution d'une subvention de 33 600 € (axe 1) et de 89 000 € (axe 4)	UNANIMITÉ
	B - Société publique locale (SPL) Trans-Landes - Approbation du projet d'avenant n° 26 au contrat d'obligations de service public pour l'exploitation du réseau de transport Yégo	UNANIMITÉ
<b>6</b>	<b>URBANISME</b> <i>Rapporteur : Monsieur Jean-François MONET</i>	
	A - Approbation du projet de convention de projet urbain partenarial sur la commune de Messanges - Opération « Moulin » avec la SAS AEDIFIM pour une participation de 75 000 €	UNANIMITÉ
	B - Aménagement d'une centrale photovoltaïque flottante sur le lac de Bédorède - Déclaration de projet portant sur l'intérêt général et valant mise en compatibilité n° 1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de MACS - Approbation de la mise en compatibilité n° 1 du PLUi	UNANIMITÉ
	C - Approbation de la modification n° 1 du PLUi de la Communauté de communes	UNANIMITÉ
	D - Service commun de support et d'assistance à l'instruction de l'application du droit des sols (ADS) - Approbation du projet d'avenant n° 4 à la convention de service commun entre MACS et les communes suite au retrait de la commune de Soorts-Hossegor	UNANIMITÉ
	E - Approbation de la convention de partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) pour l'année 2022 dans le cadre du projet de territoire, d'un montant de contribution de MACS de 44 200 €, cotisation comprise	UNANIMITÉ
	F - Approbation de la convention de servitude de passage de lignes électriques allée des Camélias à Saint-Vincent de Tyrosse avec ENEDIS	UNANIMITÉ
	G - Approbation de la convention de servitude de passage de canalisation RD252 à Capbreton avec le SYDEC	UNANIMITÉ
	H - Dispositif d'aide à la relance pour la construction durable (ARCD) - Approbation du contrat de relance pour le logement entre l'État, la Communauté de communes et ses communes, notamment Capbreton pour 40 logements	UNANIMITÉ
<b>7</b>	<b>ENVIRONNEMENT - GEMAPI</b> <i>Rapporteur : Madame Aline MARCHAND</i>	
	A - Fixation du produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) pour l'exercice 2022 à 742 000 €	UNANIMITÉ
	B - Élaboration d'un programme d'études préalables à un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) à l'échelle du sous-bassin de l'Adour aval - Approbation de la convention de partenariat	UNANIMITÉ
	C - Approbation de l'autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels avec Total Énergies pour la location du parking d'Aygueblue dans le cadre de l'installation d'un parc photovoltaïque sur ombrières	53 POUR 1 ABST
<b>8</b>	<b>HÔTELS SOCIAUX</b> <i>Rapporteur : Monsieur Pierre LAFFITTE</i>	
	Approbation du règlement intérieur et de la charte d'engagements de la commission des hôtels sociaux	

<p>9</p>	<p><b>PERSONNEL COMMUNAUTAIRE</b>  <i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i></p> <p>A - Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)</p> <p>B - Approbation de la convention d'adhésion au comité national d'action sociale (CNAS) pour les personnels de la Communauté de communes à hauteur de 212 € par agent</p> <p>C - Création de postes liés à de nouveaux projets pour les services communication et marchés publics</p> <p>D - Approbation de la convention d'adhésion au service remplacement du Centre de gestion des Landes</p> <p>E - Approbation de la convention d'adhésion au service prévention du Centre de gestion des Landes</p> <p>F - Modification des quotités de télétravail pour les personnels de la Communauté de communes pour passer à 2,5 jours en moyenne de télétravail par semaine au lieu de 3</p>	<p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p>
<p>10</p>	<p><b>QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES</b></p> <p>Décisions prises par le bureau communautaire et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire</p>	<p>EXPOSÉ</p>

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 24 mars 2022

Le président,

Pierre Froustey

